

STADE AURILLACOIS

Cantal Auvergne



PARTICIPATION DE VOTRE CASI

SUR LES ABONNEMENTS SAISON 2025/2026

PARTICIPATION DU CASI - SAISON 2025/2026 Agents actifs / Retraités & ayant droit - 1 fois / an

Tribune Honneur	Tribune Marathon	Entrée Générale
PART. CASI H.F.E. → 30€	PART. CASI H.F.E. → 30€	PART. CASI H.F.E. → 30€
PART. CASI Enfant (0/18 ans) → 20€	PART. CASI Enfant (12/18 ans) → 20€	PART. CASI Enfant (12/18 ans) → 20€



Enfant 0/12 ans → Entrée Générale & Marathon : gratuite > pas de participation

Modalités / conditions :

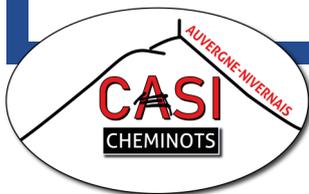
- ▶ Participation sur l'achat de votre abonnement : une fois par an par agent (actif / retraité) & ayant droit (conjoint et enfant à charge) ;
- ▶ Fiche de participation aux activités à télécharger sur le site du CASI ;
- ▶ Fiche à retourner dûment complétée accompagnée de la facture acquittée **au nom du demandeur de l'abonnement** à :



Bibliothèque d'Aurillac

8 rue de la Gare
☎ 04 71 48 11 83

✉ bibliothequeaurillac@casi-auvni.fr



*Réservé aux agents du CASI AUVNI | CSE TER AURA - CSE HEXAFRET
CSE Matériel Industriel - CSE TER Bourgogne-Franche-Comté -
CSE Zone de Production Sud-Est - CSE Intercités - CSE DG Ile de France |*

CASI Cheminots Auvergne-Nivernais
68 bis av. Edouard Michelin
63100 Clermont-Ferrand
☎ 04 73 98 24 54 - SNCF : 55 07 98
www-casicheminots-auvni.fr